

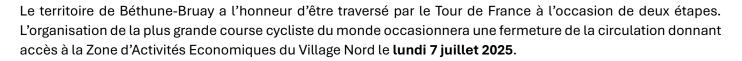






Fermeture de l'accès à la Zone d'Activités Economiques du Village Nord

POURQUOI?



HORAIRES ET CONTRAINTES

Conformément à l'arrêté en date du 26 mai 2025 pris par la commune de Lillers, la rue d'Ham et la RD 943 depuis le rond-point de la rue d'Ham jusqu'au rond-point du Plantin **seront fermées de 12h à 17h**.

L'accès à la zone d'activités du Village Nord sera interrompu durant ce créneau.

ZONE IMPACTEE



Pour l'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane :

Elu communautaire de référence :

DUPONT Jean-Michel

Conseiller délégué en charge du lien avec les universités, les équipements portuaires, les zones d'activités économiques (ZAE) et l'immobilier d'entreprises

Service communautaire:

GUERARD Mélodie 06 75 80 17 04 melodie.guerard@bethunebruay.fr

TISSOT Elodie 06 77 78 13 86 elodie.tissot@bethunebruay.fr